



Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 26 septembre 2020

Étaient présents : 25 adhérents dont 3 par procuration tous à jour de leur cotisation à l'association. (Voir en annexe la feuille d'émargement).

Résumé des débats :

Stéphane a commencé par expliquer pourquoi il avait été nécessaire de rédiger de nouveaux statuts :

Au moment de la création de l'association, ils avaient été rédigés sommairement sans en détailler les objectifs. On a besoin de ces statuts actualisés afin de signer une convention avec la mairie pour le local communal mis à disposition de l'association : la maison des semences ...qui doit aussi être bien assurée.

Le projet des nouveaux statuts (Voir sur le site) a été projeté à l'écran et Alain (secrétaire), est venu le présenter.

Il a précisé que ces statuts avaient été préparés par une commission, un pôle de travail.

Il en a profité pour expliquer le fonctionnement des 4 différents pôles constitués d'adhérents volontaires et leurs domaines respectifs de travail.

Alain a ensuite lu et expliqué les statuts. Après chaque article présenté, il a demandé s'il y avait des observations. Il y en a eu pour :

- L'article 6 - Cotisations : Il a été demandé que le mot « sanction » soit remplacé par le mot « radiation ».
- L'article 7 - Organisation -B Conseil d'administration : il a été demandé que le mot « choisis » soit remplacé par le mot « élus ».
- L'article 9 - Règlement Intérieur : il a été demandé de rajouter à la fin de la première phrase : « et approuvé par l'assemblée générale ».

**Ensuite il a été procédé au vote à main levée :
es statuts ainsi modifiés ont été adoptés à l'unanimité.**